

CACES® R486 Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnel (PEMP) - Catégorie B

2 jours - 14 heures - Ref. LMP015 - Formacode : 31715

OBJECTIFS

- Conduire en sécurité une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel (PEMP)
- Obtenir le CACES®

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à recycler son CACES® ou débutant recherchant une formation condensée
- Nota : Nous contacter en cas de difficulté à la lecture ou à la compréhension du français.

PRÉREQUIS

Aucun

PROFIL DU FORMATEUR

- Formateur expérimenté dans l'enseignement à la formation préparatoire du CACES® R486, et qualifié selon le processus Qualité Apave

MOYENS TECHNIQUES & PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique en plénière sous forme de diaporama et films - complément des connaissances à l'aide d'outils digitaux en sous-groupes
- Formation pratique réalisée en sous-groupes sur une plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®
- Passage du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité CACES®

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Contrôle des connaissances théoriques sous forme de QCU
- Évaluation des savoir-faire pratiques

DOCUMENTS DÉLIVRÉS SUITE À L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- CACES® et avis d'aptitude à la conduite en sécurité (document modèle prérédigé à compléter par l'employeur lui permettant de délivrer l'autorisation de conduite)

RECYCLAGE

5 ans

PROGRAMME

Apports théoriques

Dispositions réglementaires

- Connaître le cadre réglementaire du certificat
- La prévention au travail
- Devoirs et responsabilités des acteurs de la prévention au travail
- Le CACES® et l'autorisation de conduit

Technologie des PEMP

- Description et classification des PEMP
- Etapes de prises et fin de poste
- Éléments constitutifs et l'environnement de travail d'une PEMP

Règles de conduite

- Les risques d'accidents avec une PEMP
- Les gestes de commandement
- Déplacement et manœuvre d'une PEMP
- Choix d'une PEMP et examen d'adéquation en fonction des travaux à réaliser

Vérifications et entretien de la PEMP

- Prise de poste et fin de poste
- Entretien de premier niveau

Formation pratique

- Contrôle visuel de l'état de la PEMP
- Bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Reconnaissance de l'environnement de travail
- Mises en situations d'utilisation dans diverses situations professionnelles
- Gestes de commandement et de communication
- Réalisation d'exercices de difficulté croissante adaptés à la catégorie de la PEMP utilisée
- Manœuvres de secours et de dépannage
- Déplacements et manœuvres dans des endroits restreints
- Contrôles de fin de poste
- Compte rendu des anomalies constatées

Nota :

- La formation ne se substitue pas à l'obligation de l'employeur de former les opérateurs à l'utilisation en sécurité des Equipements de Protection Individuels (EPI) contre les chutes.
- Il est conseillé à l'employeur de s'assurer de l'aptitude médicale du stagiaire à participer à la formation.
- Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, vêtement haute visibilité, gants de manutention, harnais antichute équipé).

LE  APAVE

- + Théorie réalisée en autonomie pendant les temps morts de la formation pratique
- + Pratique réalisée en sous-groupes
- + Possibilité de réaliser la formation au port du harnais antichute en sécurité dans une PEMP en amont de la formation
- + Plus de 75 centres de formation en France